

BUDGET PRIMITIF 2018

APPEL A PROJETS RT 2020

Rapport n°1032

Exposé des motifs

Au-delà de la quête du triple A, cet amendement nous permettra de réduire notre empreinte écologique

La RT 2020 va mettre en œuvre le concept de bâtiment à énergie positive, appelé aussi "BEPOS" au sein du Plan Bâtiment Durable et obliger les maîtres d'ouvrage à la réalisation de bâtiments qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment.

Notre Président de Région a déclaré lors de la dernière assemblée plénière vouloir faire de la Région un modèle en termes de développement durable et d'environnement.

Alors mettons-nous à la pointe de la réglementation en permettant aux maîtres d'ouvrage et aux maîtres d'œuvre d'expérimenter de nouvelles technologies, de nouvelles techniques de mises en œuvre et créer un démonstrateur des bâtiments les plus innovants et les plus performants.

La Région doit créer un appel à projets RT 2020 ouverts aux projets les plus emblématiques pour l'habitat collectif et les bâtiments tertiaires. Cet appel à projet permettrait un accompagnement financier des projets de construction et de rénovation avec une visée expérimentale et innovante

Dispositif :

- **Affecter 20 millions d'€ en autorisation de programme au chapitre 907, sous fonction 5 « politique de l'énergie » pour un appel à projet RT 2020**
- **Affecter 4 millions d'€ en crédits de paiement au chapitre 907, sous fonction 5 « politique de l'énergie »**
- **Gager cette dépense sur une baisse de 4 millions d'€ en crédits de paiement au chapitre 903, sous fonction 2 « sports »**